



Communiqué de presse

BRETAGNE RÉUNIE – BREIZH UNVAN

Le 19 juin 2012

Objet : communiqué

Décret Pétain du 30 juin 1941

Coordination et contact : Iffig COCHEVELOU

06 62 41 04 64 - iffigcochevelou@wanadoo.fr

Le 30 juin 1941, le maréchal Pétain, chef d'un État soumis à l'occupant nazi, signait le décret qui amputait la Bretagne en lui enlevant le département de Loire-Inférieure (aujourd'hui Loire-Atlantique).

Ce décret a créé un précédent pour maintenir la partition de la Bretagne.

Nous appelons tous ceux qui refusent cette partition contre nature, à un rassemblement symbolique :

Samedi 30 juin

**En principe à 14 h 30, mais sera confirmé pour chacun des sites
devant les 19 préfectures et sous-préfectures des 5 départements bretons**

Afin de commémorer ce triste anniversaire et rappeler que :

- la séparation de la Loire-Atlantique du reste de la Bretagne** a été maintenue arbitrairement et contre l'avis des élus et sans consultation des populations lors de la création des régions administratives en 1972.
- le sondage gouvernemental de mars 2009 confirme que 68 %** de la population bretonne des 5 départements est favorable à la réunification.
- le CG 44 et le CR de Bretagne et plus récemment le CG 56 et un grand nombre de municipalités ont voté des vœux** en faveur de la réunification
- l'amputation de la Bretagne affaiblit l'ensemble des 5 départements bretons** en déstructurant les liens séculaires et les réseaux sportifs, médiatiques, culturels, économiques, universitaires, politiques... **affaiblit la Bretagne** en la privant de son département le plus peuplé et le plus industrialisé.

Le 30 juin exigeons de l'État qu'il **condamne la « politique d'assimilation forcée »** exercée par ses administrations, la région administrative dite des Pays de Loire et les villes de Nantes et Saint-Nazaire (substitution de la culture bretonne au profit de la culture dite « ligérienne ») envers les habitants de Loire-Atlantique.

Nous réclamons le retour de la Loire Atlantique dans une vraie région BRETAGNE car la réunification donnerait de nouvelles capacités à celle-ci pour ses politiques publiques en faveur de son développement économique, culturel et social

Nous demandons au président de la République et au nouveau gouvernement de mettre un terme à une situation contraire à la volonté populaire. Une telle décision, attendue avec impatience répondrait à une demande légitime des Bretons.
